ROSIÈRES & VOUS

N° 14 Spécial – Avril 2024

Chères Rosiéroises, chers Rosiérois,

Rétablissons la vérité sur la « saga » de la maison médicale !

La municipalité ayant été mise en cause dans plusieurs articles du Courrier Picard, je souhaite vous informer de la réalité des faits et de la situation de la maison médicale de Rosières, ainsi que des différents épisodes qui en ont fait un véritable feuilleton.
Alors, faisons cesser ces « fake news » et ces rumeurs aussi infondées que saugrenues !

Je rappellerai au préalable qu'en 1996, les Docteurs Desmaret, Darras, Sueur et Trobas , créèrent, sur fonds propres et sans subvention, une structure privée, la maison médicale de notre commune.

Retour… vers le passé
29 mars 2022 : Entretien avec les Docteurs Boisdin, Laumon et Lecigne qui me font une « *description* » apocalyptique « *de la structure elle-même : problèmes de canalisation, de stationnement, locaux vétustes et exigus, pas de salle de repos, salles d'attente non aérables, …* »
« *Le loyer est trop élevé* » (700 € mensuels par médecin, donc pas au total 5 000 €, comme l'affirme le Docteur Boisdin dans les éditions des 22 et 27 mars du CP !) et « *les charges de fonctionnement (secrétariat, employée de ménage, énergies) trop importantes* ». Sachez que les charges de fonctionnement sont réparties selon le chiffre d'affaires de chaque praticien et non à part égale.
De plus, me disent-ils, « *3 médecins souhaitent partir et, s'ils restent au cabinet, ils ne pourront assumer le surplus de loyer et de charges* ».
Leur projet est de « *quitter la maison médicale pour ne pas avoir une cadence de travail aussi soutenue* », d'autant *que « le Docteur Sueur ne tardera pas à prendre sa retraite et que, vu ses longues journées de travail, il en faudrait 2 pour le remplacer* ».
Leur demande est que » *la commune construise une maison médicale avec 4 cabinets* ».
Nulle allusion, ni inquiétude pour les autres professionnels de santé, la Sage-femme, les Infirmières libérales et les Kinésithérapeutes). Ils apprécieront, nous et vous aussi !
Pouvions-nous et allions-nous investir financièrement plusieurs millions d'euros pour la construction d'une structure publique alors qu'une structure privée, qui fonctionnait bien, existait déjà ? De ce fait, aucune aide de l'État ou de l'Agence Régionale de Santé (ARS), ne pourrait nous être allouée, les jeunes médecins y exerçant ayant déjà reçu une subvention (50 000€ chacun) pour s'installer dans une zone médicale déficitaire !!!
Qui subirait une augmentation d'impôt si nous acquiescions à leur requête ? Tous les habitants.

… vers le passé récent
19 janvier 2024 : Je reçois en permanence le Docteur Laumon qui me fait part de » *son projet d'achat d'une maison d'habitation et de transformation de celle-ci en cabinet à Rosières, elle-même et sa remplaçante ne voulant pas travailler en Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP)* ».
Nous lui expliquons, avec un secrétaire de mairie, l'obligation, au niveau urbanisme, de faire un changement de destination, à savoir de transformation d'un local d'habitation en local professionnel recevant du public et lui remettons les documents correspondants à remplir.

Nous ne lui avons aucunement dit, contrairement à ce qu'elle affirme, dans le CP du 22 mars, **«** À *Rosières, on m'avait répondu que ce n'était pas possible ».*

23 janvier 2024 : Nouvel entretien avec les Docteurs Boisdin et Lecigne.
Ils me font savoir *que « le Docteur Guyot part s'installer à Chaulnes, le Docteur Laumon quitte Rosières, le Docteur Cordier ne tardera pas à prendre sa retraite et le Docteur Sueur la prendra le 31 mars 2024, soit 4 médecins en moins sous peu ».*
Malheureusement, entretemps, le Docteur Gérard est décédé début janvier. Nous tenons d'ailleurs à lui rendre hommage pour son professionnalisme, son altruisme et son empathie.
Selon eux, **«** *les loyers et charges vont donc augmenter de façon exponentielle ».*
Ils proposent 2 solutions : soit, « *la mairie et la Communauté de communes achètent la maison médicale, soit la mairie en devient locataire et la met gracieusement à disposition des médecins ».*
Incompréhension totale de ma part quant à leur demande d'acquisition de cette maison médicale décrite auparavant comme insalubre et inadaptée !
Nous convenons d'un nouveau rendez-vous le 6 février**. (**CP du 14 février).

2 février 2024 : Mail du Docteur Boisdin qui m'écrit : « *Étant donné l'absence d'évolution favorable de la situation, je pense qu'il n'est pas utile de maintenir notre rendez-vous du 6/02/2024 ».*

22 février 2024 : Polémique lors du Conseil municipal quand « Eric Proot et Jean-Marc Bossu s'insurgent contre **«** *une éventuelle désertification médicale et mon absence de communication pour le projet de maison médicale demandée par plusieurs praticiens ou le rachat du cabinet existant ».*
Je réitère les arguments développés ci-dessus (CP du 26 février).

… vers le présent
Les Docteurs Denivet et Nadessane, restent, cette dernière exerçant à temps complet dès le départ du Docteur Sueur, le 2 avril.
Les Docteurs Boisdin, Lecigne et Laumon y poursuivent leur activité jusqu'au 30 juin et s'installeront ensuite à Harbonnières et Méharicourt.

… vers le futur
« *Le risque de passer de huit docteurs à zéro existe* »**,** dixit les Docteurs Boisdin, Laumon et Lecigne dans le CP du 22 mars.
Non, ce risque n'existe pas : un médecin s'est porté acquéreur de la maison médicale et veut créer une Maison de Santé Pluriprofessionnelle.
2 autres docteurs viendront intégrer l'établissement dans les prochains mois et les patients bénéficieront d'une offre de soins de proximité, d'un lieu de prise en charge globale, d'une continuité de soins et d'un parcours de soins simplifié.
« *J'espère que la mairie mettra en place des navettes* » , ajoutent les 3 médecins (CP du 22 mars).
Et non encore. Pourquoi ? Parce que le service de transport à la demande est rattaché au **Centre Communal d'Action Sociale** (CCAS) et, comme son nom l'indique, le service ne peut être rendu que dans la commune intra-muros.

Je sais, ma lettre est longue, trop longue, mais je tenais absolument à rétablir la vérité pour mettre fin à ces rumeurs déplorables et affligeantes.

Prenez soin de vous et de vos proches.
Bien à vous,
Françoise Maille-Barbare
Maire, Conseillère départementale